AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

224C0004
FR0000074122-FS0002

2 janvier 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

SII

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 janvier 2024, la société FMR LLC[1] (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 décembre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SII et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SII sur le marché.

[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).